

3.0.04-81

Radio-Andorre

La gauche, la majorité et les écologistes pour la reprise des émissions

Les plus hautes personnalités, de toutes tendances du Grand Sud-Ouest, des milliers d'auditeurs ont signé la pétition pour la réouverture de Radio-Andorre, l'ont adressée au Président de la République, co-prince d'Andorre et ils n'obtiennent aucune réponse, aucune explication, ni de lui-même, ni de son entourage à l'Élysée, ni de son délégué permanent le préfet des Pyrénées-Orientales. Les journalistes se heurtent au même mur de silence. Mieux encore : les avocats de Radio-Andorre ne parviennent pas à joindre le préfet des Pyrénées-Orientales auprès de qui a été formé le recours le 11 avril. Pourquoi ?

Parce qu'on ne peut justifier que l'autorisation de réémettre n'a pas été donnée aux Français qui exploitent cette station depuis plus de quarante ans — et qui sont d'ailleurs disposés à accéder à la volonté des Andorrans de reprendre les stations installées sur leur territoire — mais l'a été à une société d'Etat espagnole dont la concession est terminée et qui n'a jamais exploitée Radio-Andorre.

Le but de cette étrange attitude de l'Élysée, concertée avec celle du co-prince évêque, qui lui, au moins a des raisons de faire prévaloir les intérêts de Madrid ? tout simplement parce qu'en installant une société d'Etat espagnole à Radio-Andorre, donc en empêchant les An-

dorrans de reprendre l'exploitation, la S.o.f.i.r.a.d. serait en position de force pour se maintenir à Sud-Radio.

C'est pour s'opposer à la réalisation de ce scénario que des personnalités politiques de toutes opinions ont apporté leur appui spontané à la pétition lancée récemment par un comité de soutien pour la réouverture de Radio-Andorre. L'unanimité est totale.

En ce qui concerne l'opposition, il convient de rappeler que lors de son récent meeting de Toulouse, François Mitterrand a condamné clairement « le silence aujourd'hui de Radio-Andorre », position approuvée par de nombreux élus socialistes à commencer par les présidents des trois conseils régionaux du Sud-Ouest : Edgard Tailhade pour le Languedoc-Roussillon, Alain Savary pour le Midi-Pyrénées et André Labarrère pour l'Aquitaine.

Autres signatures de la gauche, celles de Maurice Faure, député-maire de Cahors, député à l'Assemblée européenne et de Jean-Michel Baylet, député-maire de Valence-d'Agen, secrétaire national du M.r.g.

De leur côté les communistes ont adressé, le 22 avril, à M. Giscard d'Estaing, un télégramme par lequel ils réclament « la reprise immédiate des émissions de Radio-Andorre ». Ce télégramme est notamment signé par René Piquet, mem-

bre du bureau politique et député de l'Assemblée européenne.

Du côté de la majorité, de nombreux élus et responsables ont signé la pétition. C'est le cas de Pierre Baudis, maire de Toulouse, député à l'Assemblée européenne et de la plupart de ses adjoints au « Capitole ». Avec eux, le docteur Jean-Paul Séguéla, président du comité de soutien à M. Giscard d'Estaing, en Haute-Garonne, le docteur Jean Bonhomme, député de Tarn-et-Garonne et maire de Caussade (R.p.r.), André Lacaze, président du comité de soutien à Jacques Chirac et secrétaire général adjoint de la mairie de Paris; Maître J.-R. Aurin, secrétaire départemental du R.p.r. pour le Lot, Maître François Chassaing, avocat à Montpellier (P.R.); M. Guy Petit, sénateur des Pyrénées-Atlantiques (U.d.f.).

Enfin, hier, Brice Lalonde adressait au comité de soutien, le télégramme suivant : « L'intervention de l'Etat français qui vise à réduire au silence Radio-Andorre, est l'occasion pour les écologistes de réaffirmer leur opposition au monopole de la radio et de la télévision. C'est donc très naturellement que je vous apporte mon soutien ».

Hier également, plusieurs milliers d'adhésions à la pétition ont été adressées à l'Élysée. On ne comprendrait pas qu'elles restent sans réponse.